



EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 08 SEPTEMBRE 2022

Convocation du ----- 1^{ER} septembre 2022
Nombre de Conseillers en exercice ----- 29
Nombre de Conseillers présents ----- 28
Nombre de votants ----- 29

N° de l'acte : 220908D008
Classification : 7.5.1 – demande de subvention

L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents : 27 (jusqu'à 20h15), puis 28

M. Maurice PERRION - Mme Anne-Marie CORDIER - M. Philippe ROBIN - Mme Sonia FEUILLÂTRE - M. Olivier BLAISE (à partir de 20h15) - Mme Valérie PRONO - M. Alain BOURGET - Mme Nathalie ROZÉ - M. Bertrand LERAY - M. Jean-Marc BESNARD - M. Gaëtan GROIZEAU - M. Thierry KERLOC'H - M. Laurent LEBRETON - Mme Catherine GAULT - M. Stéphane FAGARD - Mme Nathalie CAIVEAU - Mme Stéphanie BÉRITAULT - M. David TOURNEFIER - M. Stéphane HÉAS - Mme MENET Anita - M. Guillaume NIEL - Mme Mélanie BRIAULT - M. Julien ROUSSEAU - Mme Aurélie VASSAULT DUVAL - M. Michel MATHÉ - Mme Déborah SIDDI - Mme Lucie DEVAIS - Mme Déborah JOURDON.

Étaient absents excusés : 2 (2 pouvoirs)

Mme Charline BOILÈVE (pouvoir à Mme Déborah JOURDON), M. Olivier BLAISE (pouvoir à M. Thierry KERLOC'H jusqu'à à 20H15).

Secrétaire de séance : Mme JOURDON Déborah.

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE D'ACCUEIL EXTÉRIEUR POUR LE PUBLIC – DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT

La municipalité a confié à l'Association Départementale de Prévention Spécialisée (ADPS), en 2021, une mission d'audit relative aux comportements et aux attentes des jeunes sur la Commune.

Une des préconisations figurant dans le bilan présenté à l'issue de cet audit était de proposer un espace d'accueil extérieur permettant aux jeunes de se retrouver.

Il a donc été décidé d'installer, sur l'espace public situé au sud de l'Espace culturel Le Préambule, un abri et quelques tables en bois, pour répondre à ce besoin.

Ceci exposé, il est proposé au Conseil municipal de solliciter une subvention du Département pour l'aménagement de cet espace d'accueil extérieur, dont le coût est estimé à 10 000 € HT.

Le financement de ces travaux se répartit comme suit :

• Subvention du Département (50%) :	5 000 €
• Autofinancement commune (50%) :	5 000 €
• Total :	10 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise le Maire à solliciter une subvention du département pour cette opération.

Vote : 29 voix pour.

Pour extrait conforme.
Le Conseiller régional - Maire,



Maurice PERRION